

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES
HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

Supplément **IO n° 817** jeudi 18 juillet 2024

Abonnez-vous !

De nombreuses
formules au choix
à partir de 5 €
par mois



À lire dans le numéro de cette semaine

Le Medef exige le maintien de la politique de Hollande et de Macron

Extrait du communiqué
du Medef, 9 juillet

«La politique économique menée depuis 9 ans, qui a produit des résultats en termes de croissance et d'emplois doit se poursuivre et s'amplifier car elle est la bonne réponse pour affronter les défis des transitions écologique et numérique que le pays doit relever. (...) Un alourdissement de la fiscalité sur les particuliers comme sur les entreprises, une revalorisation brutale du SMIC et une indexation automatique des salaires sur l'inflation, un renoncement à la réforme des retraites ou à celle du marché du travail, un blocage des prix auraient inmanquablement des effets récessifs, plongeant la France dans une crise économique profonde et durable.» ■

677 décrets et arrêtés depuis la déroute électorale du 7 juillet

Cet énième artifice de la Constitution de la Ve République intitulé « gouvernement en affaires courantes » (cf. ci-contre et page 7) permet à l'exécutif de continuer de taper : pas moins de 677 décrets et arrêtés ont été signés depuis la déroute électorale du 7 juillet ! Et pas des moindres : décret décidant la suspension des jours de repos des ouvriers agricoles, annonce de nouvelles coupes budgétaires de 7 milliards (soit l'équivalent de 10 % du budget de l'Education nationale !), décrets appliquant la loi raciste « asile et immigration », décrets pour déréguler le droit de l'environnement en vigueur ... ■



ÉTATS-UNIS

**Reportage au contre-sommet
de l'Otan, le 6 juillet
à Washington DC**

Pages 10-11



GAZA

**Les bombardements
redoublent d'intensité**

Pages 8-9

Soutenez Informations ouvrières ! Abonnez-vous

Page 16

Honte à eux ! Loi immigration : décrets publiés le 16 juillet

Un gouvernement démissionnaire annoncé dans toute la presse, mais qui ose publier au *JO* du 16 juillet, jour du dernier conseil des ministres de cette législature, la déclinaison de la loi immigration retoquée en grande partie par le Conseil constitutionnel. Les décrets d'application de cette loi adoptée grâce au vote du RN entrent donc en vigueur. Sur X, le ministère de l'Intérieur se félicite de la publication de six nouveaux décrets qui

Préavis de grève à ADP : les salariés obtiennent une prime JO de 300 euros pour tous

Après trois préavis de grève (dont le dernier le 17 juillet, dans l'unité de tous les syndicats), les salariés d'Aéroports de Paris (ADP) ont arraché une prime JO. La direction a annoncé « un accord prévoyant le versement d'une prime uniforme pour chacun des collaborateurs d'ADP SA ». Cela fait plus d'un an que les syndicats revendiquent un accord global, incluant tous les employés du groupe, pas seulement ceux en contact avec le public. Cette prime « de 300 euros sera versée à l'ensemble des salariés au mois de septembre, sans distinction de catégorie », a précisé la CGT. ■

modifient l'entrée, le séjour et le droit d'asile des étrangers. Le ministre démissionnaire se félicite aussi de l'augmentation de 28% des expulsions au cours du premier semestre 2024. Il sera désormais possible entre autres de refuser ou de retirer un titre de séjour en cas de non-respect des « principes de la République ». Vaste programme qui peut englober n'importe quoi tel que défini dans le décret : « La liberté personnelle, la liberté d'expression et de conscience, l'égalité entre les femmes et les hommes, la dignité de la personne, la devise et les symboles de la République, l'intégrité territoriale, et la laïcité. » C'est ce qui désormais conditionnera l'obtention et le renouvellement du titre de séjour.

Tous les étrangers pourront « se voir refuser le renouvellement de son document ou se le voir retirer en cas de manquement caractérisé à l'un de ces principes ». C'est la possible expulsion de tous les étrangers résidant en France sous n'importe quel prétexte dans un délai réduit à quinze jours. Pour séduire le RN, on ne s'y prendrait pas mieux ! ■

Nicole Belloubet, ministre à vie de l'Éducation nationale ?

La ministre de feu le gouvernement Macron-Attal laisse entendre que le « choc des savoirs », massivement rejeté par les enseignants et les parents, s'appliquera quoi qu'il arrive à la rentrée. Ministre à vie, Nicole Belloubet ? C'est tout au moins ce que présuppose sa déclaration sur Franceinfo le 9 juillet. Il faudrait quand même que quelqu'un lui rappelle les faits et qu'à force de lire la lettre de Macron, elle se prend les pieds dans le tapis. Le 7 juillet, ce n'est pas son camp qui sort victorieux des législatives mais le NFP. Qu'importe, elle persiste et signe en déclarant qu'« au-

cun gouvernement, quel qu'il soit, ne peut aller à l'encontre de différentes manières d'aider les élèves », et donc, tous les gouvernements à venir seront d'accord avec « le choc des savoirs ». Il faudrait que la ministre lise le programme du NFP... qui en demande l'abrogation. ■

Par un arrêté du 2 juillet, le gouvernement dégrade encore l'accueil aux urgences

Élections ou pas, le gouvernement vient de prendre un nouveau décret, le 2 juillet. Tout est fait pour que ne puissiez pas entrer dans le service d'urgence et être vu par un médecin. Un arrêté publié le 2 juillet précise les modalités de mise en œuvre d'un décret de décembre 2023 définissant des « conditions temporaires de l'accès aux urgences » qui restreint encore plus la possibilité d'accès aux services d'urgence. Il est ainsi précisé [dans ce décret du 2 juillet] que l'accueil physique dans les structures d'urgence peut être assuré par un professionnel de santé ou une personne titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, c'est-à-dire un secouriste. En clair, en situation d'urgence, lors de votre arrivée dans un hôpital, la personne avec laquelle vous pourriez avoir un premier contact sera titulaire d'une formation durant 14 heures pour le premier niveau et 21 heures pour le 2^e niveau ! Quelle que soit la bonne volonté de ces personnes, cette procédure met clairement les patients et elles-mêmes en danger, avec un risque de mauvaise appréciation de la gravité potentielle de la situation. ■

Respect de la démocratie Non aux magouilles de la V^e République

Les millions qui ont voté pour le programme du NFP sont en droit de s'interroger ou d'en tirer des conclusions : qu'est-ce que fabriquent le PS, le PCF et Les Verts ? Veulent-ils saborder la victoire électorale du 7 juillet ? Une chose est sûre : ces magouilles qui visent à reconstituer une majorité avec les macronistes sont contradictoires à l'aspiration de millions à battre Macron et sa politique. Elles sont contradictoires avec l'exigence portée par 80% de la population de voir la réforme des retraites abrogée. Elles sont contradictoires avec la volonté de millions et de millions de voir appliquer le programme du NFP pourtant arrivé en tête des législatives. (...) Les millions qui ont voté NFP l'ont fait malgré les propagandes mensongères et les pressions de toute part, avec un but précis : refus de la désagrégation sociale, refus de toutes les politiques anti-ouvrières de la V^e République. Ils n'ont voté ni pour Macron ni pour le retour de la politique de Hollande. Il serait plus sage de respecter ce vote. De toute façon, la masse le fera respecter.

Extrait de la chronique politique d'*IO* n°817

10^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

Lettre de l'union locale CGT au député de la circonscription, Pouria Amirshahi (NFP, présenté par les Ecologistes)

« Monsieur le député, (...) Votre élection vous confère une responsabilité, celle de mettre en œuvre le programme contenu dans votre contrat de législature, notamment et immédiatement :

- l'abrogation de la réforme des retraites et de l'assurance chômage,
- l'abrogation de la loi Asile Immigration,
- l'augmentation des salaires et du point d'indice des fonctionnaires ainsi que des pensions, - - un SMIC à 1 600 €.

La CGT qui a clairement appelé à voter pour le NFP continuera à porter ses revendications.

Votre responsabilité est de tenir vos engagements afin que de nouvelles trahisons et renoncements ne viennent favoriser l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027.

Comptant sur vous pour appliquer votre programme, nous sommes à votre disposition pour une éventuelle rencontre. Le 16 juillet 2024 ■

Jour par jour, suivez le fil Telegram d'Informations ouvrières t.me/ioRetraites

